

A Bruxelles Saint-Louis - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**

FILB1BA - Introduction

FILB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de son bachelier, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes:

I. Acquérir une culture générale et des savoirs interdisciplinaires

- **Acquérir une vaste culture générale et interdisciplinaire en s'ouvrant à d'autres disciplines et comprendre les liens qu'elles entretiennent entre elles**

- Acquérir des savoirs de base dans différentes sciences humaines et sociales (thèses principales, vocabulaire, méthodes et enjeux)
- Apprendre à construire un dialogue interdisciplinaire entre différentes sciences humaines et sociales et à problématiser leur rapport à la philosophie

L'ensemble des unités d'enseignement (UE) générales et des UE optionnelles en sciences humaines. Ex : Critique des sources d'information, Littératures européennes comparées, Linguistique générale, Histoire des sociétés occidentales, Sociologie ; Histoire de l'art du moyen âge à nos jours, Psychologie, Religions d'occident (judaïsme, christianisme, islam) et société ; Droit naturel (en français ou en anglais).

- **Développer des savoirs complémentaires à la philosophie**

- Acquérir des connaissances approfondies dans un ou plusieurs champ(s) disciplinaire(s) via le choix d'un module thématique et s'initier au questionnement philosophique sur celui-ci (ceux-ci)

Toutes les UE du module thématique choisi (Anglais, Littérature, Histoire, Sciences politiques et ouverture possible à d'autres UE dans le cadre d'un Bachelier supplémentaire.

II. Acquérir des savoirs de spécialité

- **Développer des savoirs spécialisés dans les domaines liés à la philosophie et comprendre les enjeux de la discipline liés à la philosophie et**

• Se former à la pensée critique et au raisonnement scientifique

- Être capable de mettre en Œuvre une démarche scientifique et faire preuve d'esprit critique dans le traitement de toute information et à la lecture de tout type de document
- Être capable de construire un raisonnement complexe et correctement articulé, mettant en Œuvre une problématique, une hypothèse et la vérification de celle-ci

L'ensemble des UE du bachelier en philosophie

• Acquérir des méthodes d'analyse de raisonnements complexes et de développement de raisonnements personnels correctement articulés

- Être capable de synthétiser et de dégager les enjeux de tout texte ou raisonnement complexe
- Être capable de prendre position de façon personnelle dans un débat d'idées et d'argumenter pour faire valoir cette position, y compris auprès de ceux qui n'en partagent pas les présupposés

L'ensemble des UE du bachelier en philosophie

IV. Maîtriser la communication écrite et orale (« compétences transférables »)**• Maîtriser la communication scientifique en respectant les règles de référence et de publication**



- Être capable de rédiger un travail scientifique en intégrant les normes et en respectant la déontologie du discours scientifique (références bibliographiques, usage des citations, des notes, etc.)
- Acquérir une maîtrise suffisante des différents modes de communication d'un résultat de recherche (exposé oral, dissertation écrite, commentaire de texte, compte rendu, etc.)

Méthodologie de la philosophie et exercices (Bloc 1)

• Apprendre à lire et à communiquer dans au moins une autre langue que le français

- Acquérir une maîtrise suffisante de la pratique orale et écrite d'au moins une langue vivante autre que le français
- Acquérir une bonne capacité de compréhension d'un texte écrit dans au moins une langue ancienne ou vivante autre que le français
- Acquérir un vocabulaire scientifique de base dans au moins une autre langue que le français

En Bloc 1 : Anglais. Choix parmi les UE de langues en Bloc 2 : Traduction et explication de textes latins, Initiation à la langue latine, Espagnol, Italien I, Allemand, Néerlandais, Anglais : Introduction to English Literature

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BFILO1119	Méthodologie de la philosophie et exercices	Camille Brasseur	FB [q1] [60h] [6 Crédits] 	x		
○ BFILO1117	Séminaire de lecture de textes philosophiques	Camille Brasseur	FB [q2] [60h] [6 Crédits] 	x		
○ BFILO1219	Histoire de la philosophie de l'antiquité et séminaire	Sophie Klimis	FB			

Bloc

annuel

1 2 3

○ BGERM1140	English linguistics: theory and grammatical analysis	
-------------	------------------------------------------------------	--

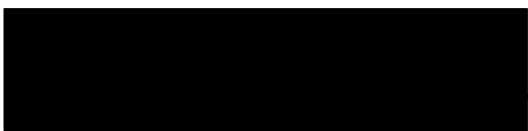
PROGRAMMES PARTICULIERS



Raphaël Gély

Bloc
annuel

				1	2	3
○ BFILO1116	Philosophie morale	Raphaël Gély	DS [q2] [30h] [4 Crédits]		x	x
○ BFILO1221	Métaphysique					



o *Contenu de la formation*

***Bachelier en philosophie [Bachelier supplémentaire pour porteur-se
d'un titre de bachelier en ingénieur de gestion]***

● Obligatoire





Mê m 16 0 | 15 1 | 1 1 146

Bloc
annuel

1 2 3

○ BFILO1312	Philosophie du langage	Anaïs Jomat (supplée Valérie Aucouturier)	FR [q1] [30h] [5 Crédits]		x	x
○ BFILO1310	Philosophie contemporaine et séminaire	Anaïs Jomat (supplée Valérie Aucouturier) Isabelle Ost Jeanne-Marie Roux (supplée Isabelle Ost)	FR [q1] [30h+30h] [6 Crédits]		x	x
○ BFILO1300	Travail de fin de cycle I	Valérie Aucouturier (coord.) Quentin Landenne (coord.) Jeanne-Marie Roux (coord.)	FR [q2] [] [5 Crédits]		x	x
○ BFILO1301	Travail de fin de cycle II	Valérie Aucouturier (coord.) Quentin Landenne (coord.) Jeanne-Marie Roux (coord.)	FR [q2] [] [5 Crédits]		x	x

Bachelier en philosophie [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2 3

o Contenu de la formation

o Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit

Ce programme de bachelier assure une formation complémentaire au programme de bachelier en droit.

Il permet d'obtenir le titre de bachelier en philosophie et d'accéder aux programmes de second cycle en philosophie.



Il a pour but de donner aux étudiant-es qui s'y inscrivent l'occasion d'élargir et de consolider leur formation philosophique. Dans cet esprit, les cours figurant à ce programme s'articulent sur le programme de bachelier en droit suivi par l'étudiant-e.

Le principe de ce programme est le suivant : chaque matière prévue par les accords d'harmonisation (universités de la Communauté Française) des programmes de bachelier en philosophie doit figurer, pour un cours au moins, dans l'un des deux programmes (bac en droit ou bac supplémentaire en philosophie) de l'étudiant-e.

Remarques

- Ce programme comprend 86 crédits.
- En outre, l'étudiant qui n'aura pas suivi le séminaire de philosophie du programme de Droit (dans le cadre de l'UE Critique des sources d'information et séminaire en sciences humaines de bloc 1) devra prendre dans le programme de bachelier supplémentaire les 3 UE d'histoire de la philosophie (18 crédits et non 12).

○ BHIST1218	Histoire de l'art du moyen âge à nos jours	Roxanne Loos	FR [q2] [45h] [5 Crédits]		x	x
○ BFILO1115	Introduction à la philosophie contemporaine	Valérie Aucouturier	FR [q2] [30h] [4 Crédits]		x	x
○ BFILO1221	Métaphysique	Jeanne-Marie Roux (supplée Quentin Landenne)	FR [q2] [30h] [5 Crédits]		x	

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BFILO1119	Méthodologie de la philosophie et exercices	Camille Brasseur	EX [q1] [60h] [6 Crédits] 		x	x
○ BFILO1311	Philosophie de la culture et de l'histoire	Laurent Van Eynde	EX [q2] [45h] [5 Crédits] 			

o *Contenu de la formation*

o

Bachelier en philosophie [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en histoire]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2 3

o Contenu de la formation

Bloc
annuel

1 2 3

● BFILO1301	Travail de fin de cycle II	Valérie Aucouturier (coord.) Quentin Landenne (coord.) Jeanne-Marie Roux (coord.)	PR
-------------	----------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------	----


				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BFILO1221	Métaphysique	Jeanne-Marie Roux (supplée Quentin Landenne)	DS [q2] [30h] [5 Crédits] 		x	x
○ BFILO1119	Méthodologie de la philosophie et exercices	Camille Brasseur				

Tableau des prérequis

- BGERM1240** "English: syntax and morphology" a comme prérequis BGERM1140
- BGERM1140 - English linguistics: theory and grammatical analysis
- BGERM1270** "From the beginning of the English novel to the Victorian Age" a comme prérequis BGERM1101
- BGERM1101 - Introduction to English Literature
- BGERM1271** "English literature : Narrative voices, from the first novels to the twentieth century" a comme prérequis BGERM1101
- BGERM1101 - Introduction to English Literature
- BSPOL1210** "Political sociology" a comme prérequis BESPO1162 OR BESPO1160 OR BESPO1161
- BESPO1162 - Science politique
 - BESPO1160 - Sociologie
 - BESPO1161 - Sociologie
- BSPOL1315** "Political Systems " a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - Science politique

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

FILB1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Confé

⌘ BESPO1161	Sociologie	Thierry Kochuyt (supplée Benedikte Zitouni) Benedikte Zitouni	NE
-------------	------------	---------------------------------------------------------------------	----

FILB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-



● BGERM1240

English: syntax and morphology 🇺🇸

Jennifer Thewissen

FILB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'École royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une aientation i aiep2.80duquel m pourront obtenir, selon un q

